LES RICHESSES DES DACES
ET LE REDRESSEMENT DE L'EMPIRE ROMAIN, SOUS TRAJAN

à V. PÂRVAN
en témoignage de reconnaissance
et d'amitié.

C'est un fait, reconnu de tous, que Domitien laissa derrière lui une situation financière obérée. Il avait fait la guerre [1]). Il avait aimé les bâtiments [2]). Il avait alimenté sa popularité de dispendieuses largesses [3]). Dès 83, il avait augmenté d'un quart la solde de ses troupes [4]). L'argent avait fui par toutes ces brèches, et le seul reproche que M. Stéphane Gsell, son historien véridique, adresse à son gouvernement, est de «n'avoir pas suffisamment cherché à restaurer les finances, que Titus avait déjà compromises» [5]), et qui n'ont cessé, sous son règne, de péricliter toujours davantage. Finalement, la pénurie du trésor devait le mener au crime: *inopia rapax*, comme Suétone l'a dit de lui [6]); et les exécutions, dont on le voit frapper à coups redoublés l'aristocratie, pour en hériter ou confisquer les biens, se multiplient, à partir de 93 [7]), avec les embarras qui les expliquent, mais qu'elles n'ont pas supprimés.

Quelques années plus tard, tout est changé. Le redressement est un fait accompli. Et Trajan, sans s'appauvrir, ni s'endetter, fait face à des dépenses immensément accrues avec des impôts qu'il a réduits. Comment ce grand empereur a-t-il réalisé ce tour de force d'équilibrer sans peine, avec des recettes en apparence diminuées, un budget qu'il avait trouvé en déficit et dont les charges n'ont fait qu'augmenter? C'est un problème qui n'a pas suffisamment retenu l'attention des historiens [8]). La contradiction qu'il implique est flagrante. La solution reste une énigme. Quelques mots me suffiront à mettre la contradiction en pleine lumière, et j'espère trouver en Dacie le mot de l'énigme.

* * *

[1]) En Germanie, en Pannonie, en Moesie, en Bretagne, en Afrique; cf. Weynand, *P. W.*, VI, 2554 et suiv.

[2]) Constructions du forum, dit de Nerva, de l'Odéon, du Stade, de la villa d'Albano, dont toutes les splendeurs revivent dans l'excellente étude de G. Lugli (*Bull. Com.* 1922); des temples de Vespasien et Titus, sur le Forum, de *Minerva Chalcidica*, de *Divorum Porticus*; remaniements du Palatin, achèvement du Colisée; restauration du Capitole, etc.; cf. Weynand, *P. W.*, VI, 2591.

[3]) Je pense à la magnificence de ses jeux (Suét., *Dom.*, 4) et à la distribution de ses «*dona*» (cf. Weynand, *loc. cit.*, 2572).

[4]) Gsell, *Essai sur le règne de Domitien*, Paris, 1883, p. 156.

[5]) *Ibid.*, p. 334.

[6]) Suét., *Dom.*, 3.

[7]) Gsell, *op. cit.*, p. 262. Cf. Cass. Dio, LXVII, 4.

[8]) Il n'est même pas entrevu par De la Berge, dont l'*Essai sur le règne de Trajan* (Paris 1877) reste le plus sérieux auquel nous puissions recourir, en attendant l'histoire de cet empereur, qu'a composée M. Roberto Paribeni avec toutes les ressources de sa remarquable érudition, mais dont l'ampleur même a retardé jusqu'ici la publication.

www.cimec.ro

Tout de suite, il apparaît que l'histoire du règne se divise en deux périodes nettement tranchées: l'une , avant 106, année que marque la fin victorieuse des guerres daciques, l'autre, après.

Dans la première période, Trajan poursuit, dans tous les services de son gouvernement, l'application du programme d'économies élaboré par le comité des cinq sénateurs que Nerva institua tout exprès: *V viri minuendis publicis sumptibus* [1]; et, si l'on excepte ses expéditions de Dacie, il n'ouvre pas de nouveaux chapitres de dépenses. En dehors des réfections de routes [2]) et de la construction du *Portus Traiani*, à Ostie [3]), le *Panégyrique* de Pline-le-Jeune, censément prononcé en 100, mais édité sous la forme développée où nous le lisons aujourd'hui, un peu plus tard, et peut-être en 103 [4]), ne contient guère d'allusions aux travaux de l'un des plus grands bâtisseurs que Rome ait comptés parmi ses Princes. D'autre part, il est bien vrai que Trajan a tout de suite [5]) subventionné les fondations alimentaires, comme ses prédécesseurs, mais l'ampleur qu'a prise avec lui cette institution d'assistance qu'atteste, en particulier, l'inscription de Veleia, ne remonte pas plus haut que les guerres daciques, comme cette inscription même, où l'empereur porte son surnom de *Dacicus* [6]), encore absent de la table des *Ligures Baebiani*.

En revanche, s'il prend soin de ne pas accabler les contribuables sous un fardeau qui risquerait d'écraser la matière imposable, si, notamment, pour consolider la famille et élargir la «romanité», il remanie l'assiette de la *vicesima hereditatum* dans un sens doublement favorable aux assujettis, par les dégrévements dont bénéficieront désormais les successions grevées de passif [7]) et par les exonérations qui seront étendues des fils aux pères, frères, aïeuls, et petits-enfants [8]), et des Romains de vieille souche aux néo-citoyens entrés dans la cité par l'intermédiaire du droit latin [9]), Trajan compense, et au delà, les pertes résultant de ces concessions, en abaissant de 100.000 sesterces, chiffre probable du I-er siècle [10]) à 20.000 sesterces, chiffre présumé, sous Marc-Aurèle, par le *gnomon* de l'idiologue [11]), la limite au dessous de laquelle les «petites» successions échappent à la taxe successorale; et, par ailleurs, nous le voyons attentif à réprimer les fraudes [12]), à fortifier l'autorité de ses agents collecteurs [13]), à tirer d'une

[1]) Cf. Pline, *Pan.*, 62; *Lettres* II, l. 9. La commission a donc continué son œuvre sous Trajan.

[2]) Il a réparé la voie Appienne, la *via Salaria*, la voie Latine, créé les *viae in Tuscia*, élargi la *via Traiana*, de Bénévent à Brindes.

[3]) Le *Portus Traiani* figure sur des monnaies frappées en 104. Allusion dans Pline, *Pan.*, 29.

[4]) Cf. Schanz, *Gesch. der röm. Lit.*³, I. p. 355 et 360. Les allusions à la rédaction du Panégyrique se trouvent dans le livre IV des Lettres, publié en 103.

[5]) La table alimentaire des *Ligures Baebiani* est de 101; cf. *C. I. L.*, IX, 1455, l. 1.

[6]) C. I. L., XI, 1147, l. 2. Il est vrai que le surnom de *Dacicus* apparaît dans les monnaies dès la fin de 102, et, dans les inscriptions, dès 103; cf. Dessau, *Inscriptiones selectae*, 286.

[7]) Pline. *Pan.*, 40.

[8]) Pline. *Pan.*, 38 et 39.

[9]) Pline. *Pan.*, 39.

[10]) Cf. Willems, *Droit Public* ², p. 481, et Pline, *Pan.*, 40.

[11]) Cf. J. Carcopino, *Le gnomon de l'idiologue*, *R. E. A.*, 1922, p. 20 du tir. à p.: le *gnomon*, l. 84—86, art. 29, de l'édition de M. Th. Reinach ne frappe les Romaines non-mariées d'un impôt de 1% que si leur fortune atteint ou dépasse 20.000 sesterces.

[12]) Édit de Trajan, au *Dig.*, XLIX, 14, 13, faisant remise de la moitié des sommes dûes à ceux qui par leurs déclaration avaient devancé les inquisitions du fisc.

[13]) *Fragm. de iure fisci*, 66: *Edicto divi Traiani cavetur ne qui provincialium cum servis fiscalibus contrahant nisi adsignante procuratore.*

www.cimec.ro

aliénation systématique des biens fiscaux [1]), comme de la démonétisation et de la refonte des *aurei* frappés antérieurement à la réduction Néronienne [2]), les ressources immédiates dont sa trésorerie avait besoin.

Après 106, au contraire, Trajan, dont l'attitude devient littéralement paradoxale, se montre de moins en moins exigeant, quant à ses recettes, et de plus en plus prodigue, quant à ses débours.

Avec une intensité que n'avait éprouvée aucun des Flaviens, la fièvre du bâtiment le saisit à son tour. Notons, au passage, dès 106, le desséchement des Marais Pontins, puis en 107, l'agrandissement du port de *Centumcellae* (Civitavecchia [3]), et, plus tard [4]), celui du port d'Ancone; en 109, la réfection du Canal du Nil à la mer Rouge [5]), et l'adduction de *l'aqua Traiana* du lac de Bracciano au Trastevere [6]). Considérons surtout les monuments que l'empereur consacre à sa gloire dacique: le forum, la basilique et la colonne qui gardent son nom, et dont la splendeur, obtenue à coups de nivellements et d'expropriations onéreuses, a coûté des sommes incalculables de sesterces [7]).

En même temps, et sans avoir l'air de se préoccuper des répercussions budgétaires qu'entraînera la création de ces unités nouvelles, Trajan augmente le nombre de ses corps auxiliaires [8]), et lève deux légions de plus, la *XXX Ulpia* et la *II Traiana*, dont la première mention n'apparaît qu'en 109 [9]).

Enfin, sans se laisser arrêter par les frais et les risques d'une expédition de cette envergure, il ose reprendre le plan formidable auquel, depuis César, nul n'avait osé songer, et prépare la guerre parthique qui, de 113 à 116, portera à son comble la puissance d'expansion des armes et de la civilisation romaines.

Or, non seulement l'Empire supporte sans fléchir le poids de ces magnificences, mais on a l'impression que Trajan a pu lui épargner les sacrifices pécuniaires qui en auraient dû être la rançon.

Jamais, en effet, les impôts que les Romains ont payés n'ont paru plus légers.

À une date, que nous ne saurions préciser, parce que nous ne savons rien de la carrière du gouverneur auquel le Prince adresse le rescrit qui consacre cet abandon de droits de l'État [10]), mais qui, en raison du silence de Pline en son *Panégyrique*, doit être postérieure aux guerres daciques, Trajan renonce solennellement à revendiquer au fisc

[1]) Pline, *Pan.*, 50: *circumfertur sub nomine Caesaris tabula ingens rerum venalium.*

[2]) Cf. Cass. Dio.. LVIII, 15 et Mommsen, *Gesch. des röm. Münzwesens*, p. 754 — 758.

[3]) Sur les travaux des Marais Pontins cf. Cass. Dio, LXVIII, 15; sur *Centumcellae*, Pline, *Ep.* VI, 31: *Huius sinistrum brachium firmissimo opere munitum est*; *dextrum elaboratur*. Or la publication de cette lettre date de 107, au plus tôt (cf. Schanz, *op. cit.*, *loc. cit.*, p. 360).

[4]) L'inscription de l'arc d'Ancone est datée de 115 ap. J. C. (C. I. L., IX, 5849).

[5]) Cf. Lesquier, *L'armée Romaine d'Égypte*, Le Caire, 1918, p. 396.

[6]) *C. I. L.*, VI 1260, Dessau, *Inscr. Sel.*, 290; (datée entre décembre 108 et décembre 109).

[7]) Sur le prix du terrain (3000 francs-or le mètre), cf. Suét., *Caes.*, 26; et, sur l'arasion du pédoncule reliant le Quirinal et le Capitole, et la somptuosité du forum de Trajan, cf. Lugli, *La zona archeologica di Roma*, Rome, 1924, p. 44 et suiv.

[8]) Voir au *P. W.*, sous les mots *ala* et *cohors*, tous les corps dont le gentilice *Ulpius* a fourni le surnom.

[9]) Lesquier, *L'armée Romaine d'Égypte*, p. 66.

[10]) Cf. *P. W.*, V, c. 425.

www.cimec.ro

les biens des condamnés à la relégation [1]). Et en cette même année 106, à laquelle nous devons rapporter la donation aux plébéiens de Rome d'un troisième congiaire de l'Empereur, huit fois supérieur à ses deux précédents et à celui de Nerva [2]), quintuple de celui dont Auguste s'est enorgueilli dans son testament [3]), Trajan a suspendu la perception de l'impôt. Si, en effet, le Chronographe de 354 nous permet d'évaluer à 650 deniers par tête la distribution faite à la plèbe en 106 [4]), le *Chronicon paschale* place, sous le consulat de [L. Ceionius] Commodus et de Ceretanus (Cerealis) qui coïncide avec cette année-là, le début de ces remises totales de contributions, qu'il prolonge, d'ailleurs, jusqu'à la fin de la guerre persique: *Τραϊανὸς ἀπερχόμενος ἄφεσιν ἐχαρίσατο τῶν τελῶν ἄχρις ἂν ἐπιστρέψει* [5]).

Par conséquent, en 106, Trajan était devenu tout d'un coup assez riche pour se passer de l'argent de ses sujets et leur en donner par dessus le marché. Or l'année 106 est justement marquée par l'achèvement de la conquête dacique. N'eussions nous aucun document pour nous le dire, que nous devrions déjà admettre que Trajan avait puisé en Dacie les sommes qu'il a répandues alors sur les Romains au lieu de les exiger d'eux. Nécessaire en elle même, cette hypothèse est confirmée par un texte qu'on n'a cité, jusqu'a présent, que pour en rire [6]), et dont il importe de rétablir maintenant la valeur — et la vérité.

* * *

Dans son traité sur les magistrats de Rome, le byzantin Lydus glorifie Justinien de ses succès sur le Danube; et, pour mieux glorifier le *Basileus*, il le compare à Trajan qui, «ayant été le premier à vaincre les Gètes et leur roi Décébale, ramena à Rome cinq cent fois dix mille livres d'or, le double de livres d'argent, sans compter un nombre de vases et coupes défiant toute évaluation, des troupeaux, des armes, et plus de cinquante fois dix mille valeureux guerriers, avec leurs armes» — «*πρῶτος [Τραϊανός] ἐχὼν σὺν Δεκεβάλῳ πεντακοσίας μυριάδας χρυσίου [λι]τρῶν, διπλασίας δὲ ἀργύρου ἐκπωμάτων ἄνευ καὶ σκε[υῶν] τιμῆς ὅρον ἐκβεβηκότων, ἀγελῶν τε καὶ ὅπλων καὶ ἀνδρῶν μαχιμωτάτων ὑπὲρ πεντήκοντα μυριάδας σὺν τοῖς ὅπλοις Ῥωμαίοις εἰσήγαγεν...*» [7]).

Que pourions nous souhaiter de mieux pour éclaircir le mystère qui planait sur la politique de Trajan? Nous n'avons plus à nous étonner ni de ses largesses inouïes, ni de ses entreprises gigantesques. En Dacie, il n'avait pas trouvé seulement des mines de métaux précieux, dont le rendement est venu graduellement, année par année, soulager son budget et accroître ses disponibilités. Il avait mis la main sur l'énorme

[1]) Pomp. au *Dig.*, XLVIII, 22, 1: *caput et rescripto Divi Traiani ad Didium Secundum: scis relegatorum bona avaritia superiorum temporum fisco vindicata; sed aliud clementiae meae convenit.*

[2]) Les trois congiaires de Trajan sont attestés par les monnaies (Cohen, 321, 324, 330). Le chiffre de 75 deniers pour celui de Nerva est attesté par le *Chron.*, *354*. Pline (*Panégyrique*, 25) n'indique aucune majoration pour le premier.

[3]) *Res Gestae*, III, 15: 120 deniers.

[4]) *Chron.*, *354*, p. 146 Mommsen: *congiarium dedit DCL.* Même si ce chiffre était global, le 3-e congiaire s'élèverait encore à 500 deniers [650—(75 + 75)].

[5]) *Chron. Pasch.* p. 223 Mommsen. La remise ne saurait avoir duré de 106 à 117. Sans doute constatée pour l'an 106, elle fut peut-être à nouveau concédée en 113, jusqu'au retour, et le *Chronicon* aurait bloqué en une seule les deux mesures.

[6]) «Chiffres fantastiques», écrit De la Berge, *op. cit.*, p. 142, n. 7.

[7]) Johannes Lydus. *De Magistratibus*, II, 28. Je suis le texte de Wuensch, p. 83, l. 12—19.

www.cimec.ro

trésor où les rois daces, héritiers des mineurs agathyrses dont parle Hérodote [1]), avaient accumulé le produit des exploitations d'argent et d'or auxquelles, de la préhistoire à nos jours, n'ont cessé de fournir les sites les plus grandioses des monts de Transylvanie; et c'est ce trésor dont l'opulence, soudain, ruissela comme un Pactole sur l'Empire entier. Quel trésor, d'ailleurs! Et quel Pactole! Cinq cent fois dix mille livres d'or font cinq millions de livres, qui donnent — la livre romaine pesant approximativement 327 grammes — 1 million 650.000 kilogr. d'or, valant 5 milliards 559 millions de francs-or; et le double d'argent se monte, en conséquence à 3 millions 310.000 kilogr. d'argent équivalant à 661 millions de francs-or. Ajoutons à ces comptes fantastiques les 500.000 guerriers, pris les armes à la main, qui, à leur arrivée à Rome, menacée dans sa sécurité par leur affluence, auraient représenté l'effectif de la «Grande armée» de Napoléon à son départ pour la Russie; et il nous faudra convenir que ces chiffres sont trop beaux. Il sont si beaux qu'il en deviennent absurdes, et qu'à leur seul énoncé l'envie nous vient de traiter le texte où ils figurent comme une invention forgée de toutes pièces par un cerveau en délire. Seulement nous n'avons pas le droit de l'écarter avec cette désinvolture. Car Lydus, sentant lui même tout ce que ses assertions avaient d'extravagant, a voulu se couvrir de l'autorité qui les garantissait à ses yeux: «...*εἰσήγαγεν, ὡς ὁ Κρίτων παρὼν τῷ πολέμῳ διισχυρίσατο* [2])» — «ainsi que l'a affirmé avec force Criton, témoin de cette guerre». Or, cette caution doit nous en imposer: médecin de Trajan, Criton avait accompagné son impérial client en Dacie, et, à son retour, il avait composé, sur les événements auxquels il avait assisté au premier rang, un ouvrage en plusieurs livres, intitulé *Γετικά*, qui aurait constitué une source inappréciable d'information sur les Gètes, leur pays et leur histoire, s'il n'avait pas sombré à peu près tout entier [3]). Si Lydus avait parlé pour son compte, il serait négligeable. Mais il n'a fait que répéter à sa manière ce qu'il avait lu — ou cru lire — chez Criton, dont le témoignage ne l'est pas. Ainsi, d'une part, la statistique établie par Criton nous est parvenue en des termes inacceptables; et d'autre part, il nous est interdit de la sacrifier. Force nous est donc de supposer que de son auteur à son compilateur elle s'est déformée au cours des transmissions.

Aussi bien parviendrons nous facilement à retrouver le texte authentique de Criton sous la forme insensée qu'il revêt chez Lydus. Nous n'avons même pas besoin pour cela de recourir à une correction proprement dite. Il nous suffira de rétablir en chiffres les nombres exposés en lettres dans le traité byzantin *Sur les Magistrats*.

Habituellement, les chiffres de myriades s'expriment en grec par un M majuscule suscrit de la lettre correspondante à leurs multiples [4]). Appliquons à la phrase en litige ce système de numération. On aura: *ἔχων σὺν Δεκεβάλῳ* $\overset{\Phi}{M}$ *χρυσίου [λι]τρῶν διπλασίας δὲ ἀργύρου..... καὶ ἀνδρῶν μαχιμωτάτων ὑπὲρ* $\overset{N}{M}$. Mais aussitôt nous saute aux yeux

[1]) Hér., IV, 104. Sur l'exploitation antérieure aux Romains, cf. Téglás, *Ungar. Revue*, 1889, p. 352.

[2]) Lydus, *De Magistratibus*, II, 28.

[3]) Cf. *F. H. G.*, IV, p. 373. Sur Criton, cf. *P. W.*, IV c. 1935.

[4]) Gardthausen, *Das Buchwesen im Altertum* [2], Leipzig, 1911, p. 371. Le M est sans apostrophe dans les *papyri* (communication que je dois à l'amitié de Pierre Jouguet).

www.cimec.ro

l'amphibologie à laquelle porte cette transcription. Si en effet, à l'époque byzantine, les chiliades se chiffrent couramment par les lettres des unités, précédées d'une apostrophe souscrite, il arrive, à l'époque classique, qu'elles ne soient guère marquées autrement que les myriades. Comme le montre Gardthausen, les *mille* sont souvent notés alors, dans les *papyri*, et sur des inscriptions, par un des signes, dérivés du tsadè et du sampi et équivalant à 900, ϡ, ϡ, ou ϡ, que l'on suscrit, lui aussi, de la lettre correspondante à leurs multiples [1]). En général, par conséquent, la confusion qui existe, en latin, entre les signes numéraux du *mille* et ceux des *centaines de mille* [2]) se constate en grec entre les signes des mille et ceux des *dix-mille*; et, dans le cas particulier, la transcription chiffrée, que suppose le développement en lettres du texte du traité *sur les Magistrats*, devient susceptible, *a priori*, de deux interprétations: l'interprétation par les myriades (10.000), qu'a choisie Lydus, au VIe siècle de notre ère, qui n'en connaissait plus d'autre, l'interprétation par les chiliades (1.000), qu'autorisait l'usage du monde gréco-romain, que le bon sens commande et qui justifie les données de Criton.

D'abord, un effectif de prisonniers, ramené de 500.000 à 50.000, n'a plus rien d'excessif ni de choquant. Ensuite, un total de livres, ramené de 5 millions à 500.000 nous met aux prises avec une réalité intelligible et vraisemblable. On en déduira des poids de 165.500 kilogr. d'or, et, par doublement, de 331.000 kilogr. d'argent, d'où résultent, respectivement, les sommes de 555.900.000 francs-or et 62.200.000 francs-or.

Ces poids s'accordent sans peine avec ce que nous savons de la production actuelle, et ce que nous pouvons imaginer de la production ancienne des gisements aurifères et argentifères de la Roumanie transylvaine. De 1919 à 1923, cette production a été, en moyenne par an, de 1400 kilogr. d'or et de 2100 kilogr. d'argent. Mais elle s'élevait à plus du double dans les années qui ont précédé la guerre [3]), et même alors elle restait certainement très en arrière de ce qu'elle a dû être, alors que les filons abondaient en leur nouveauté, il y a dix-huit cents ans. En sorte que, inférieures au quart de la production mondiale en or pour 1912 et au vingtième de la production mondiale en argent pour la même année [4]), les poids déduits des données de Criton ne représentent, à tout prendre, que le «stockage» de l'exploitation locale pendant une trentaine d'années [5]).

Quant aux sommes monnayées que ces poids impliquent, elles sont du même ordre de grandeur que les quantités de métaux précieux rapportées à Rome, par Lucullus, du triomphe sur l'Arménie et sur Mithridate [6]), ou encore que celles que Q.

[1]) Gardthausen, *op. cit.* p. 370. Wilcken, *Grundzüge*, I, p. XLVI; Bruno Keil, ap. Rubensohn, *Eleph. Pap.*, p. 84; dans les comptes du Didymeion, par exemple, M. Haussoullier a relevé le cas du nombre 39322 affecté de la numération
Γ Θ
Μ ΙΙΙ Ι Β Κ; des graphies analogues ont été relevées dans les inscription de Priène (no. 118), d'Halicarnasse (Michel, 595), de Thessalie (Arvanitopoullos, *Revue de Philologie*, 1911, p. 134).

[2]) Cf. mon. art. *Galles et Archigalles*, dans les *Mélanges de Rome* de 1923, p. 277 et suiv.

[3]) Cf. *Annales de Géographie*, 1924, p. 582 et suiv.

[4]) 701.379 kilogr. d'or; 226.400.000 onces trogs qui font 7.041.000 kilogr. d'argent (renseignements fournis par le *Statesman Yearbook* de 1925 et que M. Demangeon m'a aimablement communiqués).

[5]) Le stockage était dans les habitudes des rois de Macédoine. Cf. le discours de Persée à ses soldats, ap. Liv., XLII, 52: *se pecuniam et frumentum præter reditus metallorum in decem annos seposuisse.*

[6]) Plut. *Luc.*, 37, dénombre au triomphe de Lucullus 56 mulets chargés de lingots et objets d'or massif et 107 mulets chargés de 260 millions de drachmes.

www.cimec.ro

Servilius Cæpio a extorquées aux sanctuaires et extraites des étangs sacrés des Volques Tectosages [1]). Elles n'atteignent même pas la moitié des quantités monstrueuses d'argent et d'or ramenées en 61, par Pompée, de ses campagnes d'Orient [2]). Elles suffisent amplement, néanmoins, à expliquer le regain de prospérité et de grandeur que Trajan a procuré aux Romains: conquises avec la Dacie, son royaume, les «réserves» de Décébale ont, pour un temps, redoré l'Empire et son éclat.

JÉRÔME CARCOPINO
Professeur à la Faculté des Lettres de l'Université de Paris

[1]) Cf. Pais, *Fasti triumph.* II, p. 443 et Jullian, *Histoire de la Gaule*, III, p. 65, n. 1. Justin, XXXIII, 3, 70: *Fuere autem argenti pondo centum decem millia, auri pondo quinquies [decies] centum milia.* Le trésor tectosage et le trésor dace, si l'on admet ma lecture du texte de Justin, d'où *decies* disparaît, auraient renfermé des quantités d'or identiques. La coïncidence mérite d'être retenue.

[2]) Cf. Pais, *op. cit.* II, p. 446: en plus des 300 millions de sesterces distribués (Pline, *N. H.*, 37, 16), Pompée aurait pu attribuer à un seul des quatre nouveaux sanctuaires dédiés par lui 1000 talents d'or et 307 talents d'argent (non monnayés), ce qui représente plus de 550 millions de francs-or.

www.cimec.ro